

## Fiche de données de sécurité

Préparé: 19-01-2017

Version: 1.1

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

#### 1.1. Identificateur de produit

Code produit: Fixatif en aérosol

Nom du produit: -

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Lubrifiant.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

Creotime.com

Rasmus Færchs Vej 23

7500 Holstebro

Tlf.: +45 96 13 30 10

##### Contact et mail:

Tina Andresen, [info@creotime.com](mailto:info@creotime.com)

##### Service responsable:

mediator A/S, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: KN

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP (1272/2008): Aerosol 1;H222, H229.

Veillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement:

Danger

Aérosol extrêmement inflammable. (H222)

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. (H229)

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101)

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. (P210)

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. (P211)

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. (P251)

Protéger du rayonnement solaire. Må ikke udsættes for en temperatur, som overstiger 50°C/122°F. (P410+P412)

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501)

### 2.3. Autres dangers

Le produit contient des solvants organiques. Une exposition répétée aux solvants organiques peut causer des dommages au système nerveux central et aux organes internes comme le foie et les reins.

#### Autre:

-

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

---

### 3.1./3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index	No.-CAS/ CE	Classification-CLP	w/w %	Note
Éthanol	603-002-00-5	64-17-5/ 200-578-6	Flam. Liq. 2;H225	30-60	1
Oxyde de diméthyle	603-019-00-8	115-10-6/ 204-065-8	Press. Gas, Flam. Gas 1;H220	20-50	1
Propane-2-ol	603-117-00-0	67-63-0/ 200-661-7	Flam. Liq. 2;H225, Eye Irrit.2;H319, STOT SE 3;H336	<5	1

1=La substance est un solvant organique,

Veillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

---

### 4.1. Description des premiers secours

- En cas d'inhalation: Sortir à l'air frais. Placer l'accidenté sous surveillance. Consulter un médecin en cas de malaise.
- En cas d'ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissements, maintenir la tête vers le bas de façon à éviter toute pénétration du contenu gastrique dans les poumons. Consulter un médecin en cas de malaise.
- En cas de contact avec la peau: Retirer immédiatement les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
- En cas de contact avec les yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- Brûler: Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau – contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.
- Conseils généraux: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de symptômes persistants comme de l'eczéma, de la dyspnée, de brûlures ou blessures des yeux, consulter un médecin.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1. Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais. En cas d'incendie, le produit se décompose et des gaz dangereux tels que CO<sub>x</sub> peuvent se dégager. ATTENTION ! Les bombes aérosol peuvent exploser. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau. Faire détruire l'eau contaminée qui a servi à éteindre l'incendie. S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection, voir rubrique 8. Éviter d'inhaler et tout contact avec la peau ou les yeux. Éliminer les sources d'ignition. Évitez toute électricité statique.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de laisser de grandes quantités de résidus concentrés solides ou liquides partir dans les égouts - voir rubrique 12. Informer les autorités si le produit a pollué le sol, contaminé l'environnement aquatique ou pénétré dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon. Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir rubrique 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se reporter au rubrique 8 pour prendre connaissance des consignes d'utilisation et des mesures individuelles de protection. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-oeil. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir utilisation rubrique 1.

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

---

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (INRS ED 984):

Composants	Paramètres de contrôle (VLEP-8h)	Paramètres de contrôle (VLCT)	Remarques
Éthanol	1000 ppm – 1900 mg/m <sup>3</sup>	5000 ppm – 9500 mg/m <sup>3</sup>	-
Oxyde de diméthyle	1000 ppm – 1920 mg/m <sup>3</sup>	-	-
Propane-2-ol	-	400 ppm – 980 mg/m <sup>3</sup>	-

**DNEL/PNEC-valeur:**

**Éthanol – DNEL:**

Inhalation	Short term	Local effects	Workers	1900 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	Workers	-
Dermal	Long Term	Systemic effects	Workers	343 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	950 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation	Short term	Local effects	General population	950 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	General population	87 mg/kg bw/day
Dermal	Long Term	Systemic effects	General population	206 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	General population	114 mg/m <sup>3</sup>

**Oxyde de diméthyle – DNEL:**

Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	1894 mg/m <sup>3</sup>
Inhalation	Long Term	Systemic effects	General population	471 mg/m <sup>3</sup>

**Propane-2-ol – DNEL:**

Dermal	Long Term	Systemic effects	Workers	888 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	Workers	500 mg/m <sup>3</sup>
Oral	Long Term	Systemic effects	General population	26 mg/kg bw/day
Dermal	Long Term	Systemic effects	General population	319 mg/kg bw/day
Inhalation	Long Term	Systemic effects	General population	89 mg/m <sup>3</sup>

**Éthanol – PNEC:**

Water	Fresh	0.96 mg/L
Water	Marine	0.79 mg/L
Water	Intermittent releases	2.75 mg/L
Soil	-	0.63 mg/kg soil dw

**Oxyde de diméthyle – PNEC:**

Water	Fresh	0.155 mg/L
Water	Marine	0.016 mg/L
Water	Intermittent releases	1.549 mg/L
Soil	-	0.045 mg/kg soil dw

**Propane-2-ol – PNEC:**

Water	Fresh	140.9 mg/L
Water	Marine	140.9 mg/L
Water	Intermittent releases	140.9 mg/L
Soil	-	28 mg/kg soil dw

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Donnée non disponible.

**Contrôles techniques appropriés**

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Équipement de protection individuelle:**



Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre Ax.
Protection des mains:	Utiliser des gants de protection de type caoutchouc nitril, caoutchouc butyle.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.
Protection de la peau	Utilisez des vêtements de travail spéciaux.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Blanc liquide. (Aérosol)
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	-
pH:	-
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Point d'éclair (°C):	>35
Taux d'évaporation:	-
Inflammabilité (solide, gaz) (°C):	>0
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité (vol-%):	-
Pression de vapeur (hPa, 20 °C):	593 (Oxyde de diméthyle)
Densité de vapeur:	-
Densité relative:	-
Solubilité(s):	-
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	-
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
Viscosité:	-
Propriétés explosives:	-
Propriétés comburantes:	-

### 9.2. Autres informations

VOC (g/l):	-
Le temps de durcissement:	-

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Solution aqueuse réagit avec l'aluminium.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation. Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

### 10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des agents fortement oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Lorsque le produit brûle ou est chauffé, il se décompose et dégage des gaz toxiques tels que CO<sub>x</sub>.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Éthanol	Oral	Rat	LD50	10470 mg/kg bw
Éthanol	Inhalation	Rat	LC50 / 4 h	124.7 mg/L air
Éthanol	Dermal	Rabbit	LD50	> 20000 mL/kg bw
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Rat	LC50 / 4 h	164000 ppm
Propane-2-ol	Oral	Rat	LD50	5.84 g/kg bw
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	LC50 / 6 h	> 10000 ppm
Propane-2-ol	Dermal	Rabbit	LD50	16.4 mL/kg bw

**Inhalation:** Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

**Ingestion:** Son ingestion peut indisposer, les nausées et l'inconfort.

**Contact avec la peau:** Il peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs.

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation de l'œil.

**Effets à long terme:**

Une inhalation des vapeurs répétée et de longue durée peut causer des lésions au niveau du système nerveux central.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Éthanol	96 h	Fish	LC50	14.2 g/L
Éthanol	48 h	Daphnia	LC50	5012 mg/L
Éthanol	72 h	Algae	EC50	275 mg/L
Oxyde de diméthyle	96 h	Fish	LC50	> 4.1 g/L
Oxyde de diméthyle	48 h	Daphnia	EC50	> 4.4 g/L
Oxyde de diméthyle	96 h	Algae	EC50	154.917 mg/L
Propane-2-ol	96 h	Fish	LC50	9640 mg/L
Propane-2-ol	24 h	Daphnia	LC50	> 10000 mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.	Test	Résultat
Éthanol	Oui	OECD 301B	97% after 28 days
Oxyde de diméthyle	Non	OECD 301D	5% after 28 days

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow	BCF
Éthanol	Non	-0,35	-
Oxyde de diméthyle	Non	0.07	-

### 12.4. Mobilité dans le sol

-

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucunes.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

#### Code-EAK

16 05 04

#### Marquage spécifique:

-

#### Emballages contaminés

L'emballage vide et les restes doivent être déposés à une déchèterie communale pour le traitement des déchets dangereux.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

---

Le produit n'est couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

### 14.1 -14.4.

#### ADR

Numéro ONU	Nom d'expédition des Nations unies	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage
1950	AÉROSOLS	2,1	-

#### IMDG

UN number	UN proper shipping name	Transport hazard class(es)	Packing group
1950	AEROSOLS	2,1	-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas pertinent.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

---

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-

#### Restrictions professionnelles:

-

#### Autre:

-

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

---

### **Information supplémentaire:**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

### **Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:**

H220 - Gaz extrêmement inflammable.

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Autre:**

Les informations contenues dans ces informations concernent uniquement en 1 produit, et n'est pas vrai nécessairement pour une utilisation avec d'autres produits.

### **Changements ont été apportés dans les points suivants:**

1-16.

### **Cette fiche annule et remplace la version:**

1.0 (15-07-2013)

---